

Maintenance des bâtiments de collectivités



Agent de maintenance des bâtiments, vous aurez la responsabilité du bon fonctionnement des locaux et équipements d'une entreprise ou d'une collectivité (grande surface, hôpital...). Vous effectuerez des petites réparations dans des domaines très divers allant de la plomberie à l'électricité, peinture...

Ce CAP forme des agents d'entretien polyvalents chargés de l'entretien et des réparations dans les hôpitaux, entreprises, écoles, immeubles...

Ils interviennent dans trois domaines :

- ✓ les structures fixes (gros œuvre, second œuvre)
- ✓ les structures mobiles (ouvertures, mobilier)
- ✓ les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.

Dans le cas d'un mauvais fonctionnement (fuite d'eau, vitre cassée...), En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de procéder aux réparations n'impliquant pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de transmettre des informations à sa hiérarchie. Il doit tenir à jour les fiches d'entretien.

Leur intervention peut être aussi préventive : ils vérifient et contrôlent régulièrement les diverses installations.

Débouchés

L'agent de maintenance peut occuper un emploi dans les entreprises du bâtiment, dans les entreprises de nettoyage assurant des contrats d'entretien ainsi que dans les services internes des collectivités (écoles, stades, immeubles, maisons de retraite, bâtiments commerciaux ou industriels, secteurs associatifs) et dans des entreprises touristiques. Cette formation peut également déboucher sur le gardiennage d'immeuble.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Disciplines et activités	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Enseignement technologique et professionnel	17h	17h
Français, histoire-géographie	4h30	4h
Mathématiques Sciences	4h	3h30
Langue vivante	2h	2h30
Arts appliqués-cultures artistiques	2h	2h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention –santé- environnement	1h	1h30
Période de formation en milieu professionnel	6 semaines	6 semaines
Enseignements facultatifs		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier Education physique et sportive	2h	2h

Enseignements professionnels

- Etude des documents techniques (plan, notice de montage, mode d'emploi...).

- Etudes des différentes parties qui constituent un bâtiment (réseau électrique, réseau d'eau potable, toiture, menuiseries, revêtements muraux et de sol, vitrerie...) et leurs fonctions.
- trouver les raisons d'un dysfonctionnement et y remédier ;
- connaître les différents matériaux qui serviront aux divers travaux de dépannage ou de réparation ;
- vérifier, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des installations ;
- organiser, planifier leur intervention en respectant les règles de sécurité.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- technologie - prévention : coeff. 3
- mise en œuvre-épreuve en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité : coeff 12 (dont 1 pour la vie sociale et professionnelle)

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 30 candidats inscrits, 30 présentés, 28 admis (soit 93.33 % de réussite).

En 2014 dans l'académie de Montpellier : 23 candidats inscrits, 22 présentés, 18 admis (soit 81.82 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 23 candidats inscrits, 20 présentés, 18 admis (soit 90.00% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 23 candidats inscrits, 23 présentés, 19 admis (soit 82.60% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Mention Complémentaire (MC) Plaquette
- Bac pro Hygiène et environnement

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former en Languedoc Roussillon

11 Lézignan Corbières

CFA du BTP de l'Aude **A**

30 Marguerittes

CFA des MFREO **A**

34 Béziers

Lycée professionnel privé Sacré-Cœur (*privé*)

34 Montpellier

CFA des métiers territoriaux **A**
CFA du BTP Pierre Villeneuve **A**

66 Perpignan

CFA du BTP **A**

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Voie pro : Les métiers de la maintenance
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).